



## Modalités de réservation et de paiement

### Comment s'inscrire ?

 par internet     à la mairie     en urgence : auprès des écoles

[www.nailloux.org](http://www.nailloux.org)    Formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie    **Maternelle** : 06 59 12 71 06  
**Elémentaire** : 06 50 24 34 65

### Comment annuler des repas ?

 par téléphone     par courrier électronique  
05 62 71 96 88    comptabilite@mairienaillox31.com

### Quand et comment régler ?

**à la fin de chaque mois**

 par internet     au Trésor Public de Nailloux  
sur le site TIPI    ■ par chèque    ■ en espèces  
(voir sur votre facture)



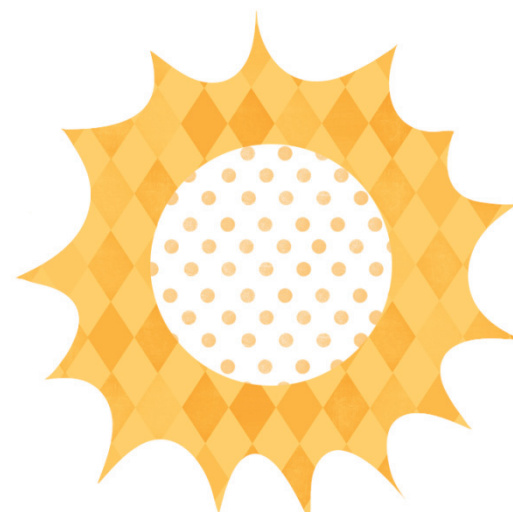
#### **Bon'app l'application pratique !**

Une nouvelle application destinée à la restauration scolaire

Téléchargez l'application et restez informés tout au long de l'année des animations, notamment lors des fêtes calendaires ou de la semaine du goût. Elle vous permet de consulter les menus et suivre les actualités du restaurant scolaire des enfants.

# Restauration scolaire

## *Livret d'information et mode d'emploi*



*du soleil dans les assiettes*

# Restauration scolaire

Chaque jour à Nailloux, plus de 600 repas sont servis dans les restaurants des écoles maternelle et élémentaire.

**NOUVEAU PRESTATAIRE : elior**

## Nailloux donne le goût d'une alimentation saine

Le cahier des charges élaboré avec les parents d'élèves a permis aux élus de choisir la société Elior. Depuis plus de 40 ans, Elior est le spécialiste de la restauration scolaire.

**Pour la ville, le choix de la qualité et de la fraîcheur des produits est essentiel.**

Dans une optique de démarche environnementale, Elior favorise les produits frais et les filières courtes.

Elior intègre également davantage de plats «faits-maison», ainsi que de nouvelles recettes testées et approuvées par les enfants eux-mêmes.

- 25% de produits locaux et de saison
- 25 % de produits bio
- 80 % de produits frais et de plats «faits- maison »
- Des viandes et poissons de qualité
- 50 nouvelles recettes par an
- 1 pâtisserie maison par semaine

**Ainsi des producteurs engagés dans une agriculture responsable**, dans un rayon de 150 kilomètres autour des restaurants scolaires Naillousains proposeront des produits de qualité : Bousquet Viande (Rouffiac-Tolosan) ; Yeo frais (Toulouse) ; Péchalou (24) ; Manger Bio Sud-Ouest (47).



## Des menus Equilibrés

Une diététicienne élabore des menus équilibrés intégrant chaque jour :

- Un hors d'oeuvre (légumes crus, cuits ou potage)
- Une viande, un poisson ou un oeuf
- Un accompagnement (légume ou féculent)
- Un produit laitier (fromage ou laitage)
- Un dessert (fruit ou dessert lacté ou pâtisserie)

**Nouveautés !!!**

- 1 menu complet bio par semaine
- Multi choix pour le self de l'école élémentaire : les entrées, les accompagnements, les produits laitiers et les desserts.

# Tarifs

Cette année une grille tarifaire cohérente et équitable a été mise en place par les élus de la majorité et délibérée lors du Conseil Municipal du 20 juillet 2017.

Tranche d'imposition	Tarifs école maternelle	Tarifs école élémentaire
T.1 inférieur ou égal à 400	2,30 €	2,60 €
T.2 de 401 à 600	2,30 €	2,60 €
T.3 de 601 à 800	2,45 €	2,75 €
T.4 de 801 à 1500	2,50 €	2,80 €
T.5 de 1501 à 2000	2,68 €	2,98 €
T.6 supérieur à 2001 - Extérieurs	2,80 €	3,10 €

Le tarif appliqué sera calculé en fonction de l'avis d'impôt sur le revenu (à fournir lors de l'inscription) ou l'avis de situation déclarative à l'impôt 2017, valant avis d'impôt lorsque vous n'êtes pas imposable.

Il est également nécessaire de fournir l'attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les parents non mariés, séparés ou divorcés devront produire individuellement le document fiscal. En effet, en qualité de responsable légal de l'enfant, le revenu imposable et les parts calculées par les services fiscaux de chacun des parents seront pris en compte dans le cadre du calcul de la tranche d'imposition.

Il est possible de ne pas communiquer son avis d'imposition, dans ce cas le tarif le plus élevé sera appliqué.

Les factures sont envoyées par mail, sauf indication contraire.

## Combien coûte réellement le service ?

Le coût total de la restauration scolaire implique, outre le prix payé au prestataire des coûts :

- liés aux bâtiments abritant les restaurants scolaires et à leurs entretiens,
- liés à l'aménagement du bâtiment (matériel et mobilier et réfrigérateurs, fours, table, chaises, couverts...)
- liés au personnel municipal (préparation, service, ménage, administratif).
- liés au pain acheté auprès des boulangers de Nailloux (pain).

